



**BULLETIN INTÉRIEUR**  
**DE L'ASSOCIATION**  
**DES ÉCRIVAINS BRETONS**



**UNVANIEZH SKRIVAGNERIEN VREIZH**

## LE COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION

### I. Bureau

Président	: Yann BREKILIEN, 38 rue Jeanne d'Arc, 29000 Quimper
Vice-Présidente	: Simone MORAND, 14 rue Vasselot, 35000 Rennes
Vice-Président	: Christian QUERRE, 42 rue des Moulins, 22520 Binic
Secrétaire	: Jorda Ronan CAOUISSIN, 26 rue de Brest, 29212 Le Drennet
Chancelier	: Yann POLIVET, B.P. 123, 22400 Lamballe
Treasorier	: Hervé JAUEN, Kerdévot, 29500 Ergué-Gabéric
Bibliothécaire	: François ROUILLARD, 41 rue d'Alsace, 29000 Quimper
Secrétaire-adjoint	: Loïc CAMUS, rue Candré, "Douar hon Hen-Tadou", Rocheport-en Terre, 56220 Malansac

### II. Délégués départementaux

Côtes-du-Nord	: Roger LAOUENAN, La Commanderie, Brélévénéz, 22300 Lannion
Finistère	: Gérard LE GOUIC, 28 place St-Corentin, 29000 Quimper
Ille-et-Vilaine	: René SAUVAGET, 33 rue des Châtaigniers, 35830 Betton et Ginette DURAND, 256 route de St-Malo, 35000 Rennes
Loire-Atlantique	: Anné PERON, Bst.B 2 <sup>bis</sup> , rue Molière, 44600 Saint-Nazaire
Morbihan	: Yvon MAUFFRET, Ti Lan Lire, 56730 Saint-Gildas-de-Rhuys

### III. Autres membres du Comité

Michel MOHRT, de l'Académie Française, 4 <sup>bis</sup> rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
Irène FRAIN, 145 rue Pelleport, 75020 Paris
Charles LE QUINTREC, Kerhuiten, 29116 Moëlan-sur-Mer



## DEONTOLOGIE

Notre assemblée générale du 23 avril a eu à se pencher sur un problème délicat : un membre de l'Association lui avait adressé une plainte contre un autre membre à propos d'une affaire relevant de la propriété littéraire.

L'assemblée, tout en regrettant beaucoup le fait qui a donné lieu à cette plainte, a constaté qu'elle ne disposait pas des éléments d'information suffisants pour se prononcer, d'autant qu'il semble que le responsable de ce fait regrettable ne soit pas tant l'auteur, membre de l'Association, que son éditeur. Elle m'a, en conséquence, chargé de faire une démarche auprès dudit éditeur, ce que j'ai fait immédiatement.

Mais, tout en s'abstenant de prendre parti sur le cas d'espèce, l'assemblée m'a demandé de tirer la leçon de l'incident en faisant connaître à tous les écrivains faisant partie de l'association, les règles de la déontologie que nous devons respecter entre nous, et d'insister sur le fait que quiconque violerait ces règles se mettrait de lui-même, ipso facto, en dehors de notre communauté. Je m'acquiesce donc ici de cette mission.

Il existe des règles qui s'imposent impérativement à tous les écrivains et qui, a fortiori, doivent être respectées très scrupuleusement par les écrivains affiliés à une société comme la nôtre dont le but principal est d'établir et de maintenir des liens d'amitié entre gens de lettres. Ces règles sont définies par la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

Aux termes de l'article premier de cette loi, "l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial, qui sont déterminés par la présente loi."

L'auteur peut céder ses droits à un éditeur ou, pour une œuvre théâtrale ou cinématographique, à un réalisateur - et c'est, généralement, ce qui se fait - mais cette cession ne porte que sur les droits de reproduction ou de représentation (art. 30 de la loi). Les droits moraux sont attachés à sa personne et sont perpétuels, inaliénables et imprescriptibles (art. 6).

Le titre d'une œuvre, dès lors qu'il présente un caractère original, est protégé comme l'œuvre elle-même. Nul ne peut, même si l'œuvre est tombée dans le domaine public, utiliser ce titre pour individualiser une œuvre du même genre, dans des conditions susceptibles de provoquer une confusion (art. 5).

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite, de même que la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. 40). Sont seules autorisées : 1° les représentations privées et gratuites effectuées exclusivement dans un cercle de famille ; 2° les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste ; 3° sous réserve que soient clairement indiqués le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et les revues de presse ; 4° la parodie, le pastiche, la caricature, compte tenu des lois du genre (art. 41). La diffusion par les médias des discours prononcés en public est libre.

Ainsi donc, si vous recopiez, dans votre livre, une page d'un livre écrit par un autre, non seulement vous commettez vis-à-vis de celui-ci une incorrection grave, malhonnête et contraire aux règles élémentaires de la confraternité, mais encore vous vous exposez à des poursuites de sa part, tant sur le plan civil (saisie de votre livre, dommages et intérêts) que sur le plan pénal (vous risquez un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et une amende de 6 000 à 120 000 F). Il en est de même si vous incluez un texte dans un recueil de morceaux choisis ou en publiez une traduction sans l'autorisation de son auteur. Il en est encore de même si vous en faites une courte citation, justifiée par le sujet de votre ouvrage, mais sans indiquer d'où elle est tirée et en précisant clairement le nom de l'auteur. Il en

est de même, également, si vous donnez à votre livre le titre d'un autre, dans des conditions qui puissent entraîner une confusion entre les deux œuvres. Toutefois, cette protection n'est accordée au titre que s'il présente un caractère original. C'est aux tribunaux qu'il appartient d'apprécier si un titre est original ou non et cette appréciation est très subjective. La jurisprudence est, là-dessus, très flottante : ainsi ont été jugés originaux des titres comme "Tarzan", "Rififi à Amsterdam", mais non originaux "Maïtena", "Les Liaisons dangereuses", "Gueule d'Amour", "Dieu, que la guerre est jolie"...

A qui appartient le titre d'un ouvrage ? Il semble bien qu'en vertu des dispositions de l'article 5 de la loi de 1957, il ne puisse appartenir qu'à l'auteur et non à l'éditeur. Celui-ci n'a donc pas, en principe, le droit d'en disposer, par exemple en le donnant à un autre ouvrage édité par lui ou en le cédant à un autre éditeur. Cependant, la solution n'est pas certaine quand il s'agit d'un titre faisant partie d'une série. C'est l'éditeur qui a baptisé cette série et tous les volumes y sont présentés sous la même appellation, à l'exception d'un mot qui caractérise chacun. On peut soutenir qu'en pareil cas le titre est l'œuvre de l'éditeur et non de l'auteur. Je ne connais pas de jurisprudence sur la question. En admettant que, dans cette hypothèse, la propriété du titre soit reconnue à l'éditeur, un écrivain qui, à la demande de celui-ci réécrirait, en des termes différents mais sous le même titre, un ouvrage déjà publié serait-il en faute ? On peut en discuter. Du moins l'esprit de confraternité voudrait-il que le nouveau rédacteur se mette en relations avec le premier et lui demande s'il n'a pas d'objection à cette réécriture de son œuvre.

Même en dehors de ce cas, c'est souvent l'éditeur qui impose le titre d'un livre. Que va-t-il se passer s'il impose un titre illicite, parce que désignant déjà un autre ouvrage ? En principe l'auteur et l'éditeur seront, au civil, solidairement responsables et, au pénal, co-auteurs du délit. Mais l'auteur peut échapper à toute responsabilité, tant pénale que civile, s'il prouve qu'il était de bonne foi, que le titre usurpé a été choisi par l'éditeur et que, pour sa part, il ignorait que ce titre eût déjà été porté par un autre livre.

Dans l'ensemble, sous réserve de quelques hypothèses juridiques délicates, les devoirs de l'écrivain, membre ou non d'une société littéraire comme la nôtre, sont très clairs, puisqu'ils résultent de la loi et que celui qui ne s'y conforme pas peut être traduit en correctionnelle. Mais quand on est membre d'une association fondée sur la confraternité et se proposant pour but l'union et l'amitié, les règles de la déontologie sont plus exigeantes.

Il est permis, nous l'avons vu, de reproduire une courte citation d'un autre auteur pour la critiquer. Mais s'il s'agit d'une citation d'un autre membre de notre association, la critique doit être courtoise. Des termes agressifs, violents, constitueraient une faute par rapport à l'esprit de l'Unvaniezh Skrivagnerien Vreizh. De même quiconque use du droit que la loi lui reconnaît de publier une parodie, un pastiche de l'œuvre d'un confrère, ou bien de celui d'en faire une photocopie pour son seul usage personnel, doit avoir la délicatesse d'en informer ce confrère et de lui demander son accord.

Il existe un autre cas où notre déontologie doit aller plus loin que ce qu'exige la loi, c'est celui du plagiat. On ne trouve pas, dans la loi de 1957, de disposition condamnant le plagiat. C'est fâcheux, mais c'est ainsi. Si Pierre raconte, pourvu que ce soit en d'autres termes, une histoire (conte, nouvelle, roman) imaginée par Paul, Paul ne peut rien lui dire. Si Gertrude reproduit dans son livre de cuisine une recette puisée dans celui de Marie-Jeanne (en changeant quelques termes, en mettant, par exemple : pour 4 personnes un litre de lait et 250 g de farine, au lieu de : pour 2 personnes 1/2 litre de lait et 125 g de farine) elle ne commet pas de délit. Si Jacques écrit la vie de tel personnage historique en reprenant exactement les théories et les arguments de Jean, il échappe à toute condamnation. Il n'empêche que Pierre, Gertrude et Jacques sont moralement répréhensibles, à moins qu'ils n'aient obtenu au préalable l'autorisation de l'auteur qu'ils pillent. Entre membres de l'Association de tels comportements seraient absolument inadmissibles.

En conclusion, quiconque, parmi nous, ne respecterait pas les règles posées par la loi de 1957, commettrait un plagiat ou manquerait à l'élémentaire courtoisie, s'exclurait de lui-même, comme l'a si bien dit l'Assemblée Générale, de notre association.

Yann Brekilien

## LE CONGRES DU X<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

En dix années, notre association a vu se succéder des congrès fort divers, généralement très réussis, mais pas toujours au même degré. Eh bien, le dixième est de ceux qui laisseront aux participants les plus merveilleux souvenirs. Grâce en soient rendues au Cercle Celtique de Cherbourg qui nous accueillait et, tout particulièrement, au maître d'œuvre, Christophe Boudreaux. L'organisation était absolument parfaite, le salon du livre magnifiquement agencé et tous les écrivains présents se sont plus à rendre hommage à la chaleur de l'accueil. Les conditions d'hébergement étaient idéales et l'effort financier consenti, sur ce plan, par le Cercle Celtique défrayait largement les auteurs venus de Bretagne des inconvénients de la distance. La possibilité que les organisateurs nous aient obtenue de prendre nos repas au Cercle des officiers-marinières nous simplifiait bien des choses.

Un seul regret : le public venu faire dédicacer des livres était vraiment clairsemé. Mais les organisateurs n'y étaient pour rien. La publicité avait été très bien faite, la presse avait bien couvert l'événement et il semble qu'il ne faille pas chercher d'autre responsable à cette absence de Cherbourgeois que le beau temps exceptionnel de ce week-end qui leur avait permis de remettre leurs fameux parapluies pour aller se promener sur la côte.

Parfaitement préparé par nos confrères normands, le débat du vendredi sur les romans arthuriens et la quête du Graal a été passionnant. Ce qui est dommage, c'est que, le public étant trop peu nombreux pour pouvoir se scinder, un autre débat ("le découpage régional vu par les Bretons et les Normands"), prévu pour la même heure, n'a pu avoir lieu. Après le dîner, la conférence de notre ami Yann Fouéré sur la Bretagne et la Normandie dans l'Europe de 1992, donné dans le grand salon de la mairie, a obtenu un grand succès.

Les débats du samedi ont également été d'un grand intérêt. Celui qui avait pour thème la sorcellerie en Bretagne et en Normandie avait tout le charme de l'improvisation et de la spontanéité.

L'après-midi a eu lieu la remise de nos prix littéraires. On trouvera ci-dessous, selon l'habitude, la présentation que j'ai faite des œuvres couronnées. Notre ami Guy Plunier, représentant Yves Rocher, a remis le Grand Prix à Pierre-Jakez Hélias en prononçant une charmante allocution qui a été très appréciée.

Le soir, les écrivains et les membres du Cercle Celtique se sont retrouvés à un dîner dansant au Cercle des officiers-marinières. J'ai trouvé que, curieusement, le menu était loin de valoir celui qui nous avait été servi aux autres repas et, par ailleurs, mes vieilles oreilles ont eu quelque mal à se faire à la pléthore de décibels s'échappant de l'orchestre, mais l'ambiance était extrêmement sympathique et joyeuse.

### L'ASSEMBLEE GENERALE

C'est le dimanche matin que s'est tenue, à la mairie, l'assemblée générale annuelle de notre association. Le rapport financier a fait ressortir que, malgré l'absence de subventions, la situation de notre trésorerie ne donne lieu à aucune inquiétude et le rapport moral que nous continuons à aller de l'avant.

Le Bureau a été reconduit dans ses fonctions et un nouveau membre y a été élu en qualité de second vice-président : Christian Querré, qui n'était pas présent mais devait accepter, par la suite, le mandat qui lui a été confié.

L'assemblée générale de l'an dernier avait demandé que l'on étudie pour l'association ce qu'on appelle aujourd'hui un "logo" et qu'au temps où il ne paraissait pas "ringard" de parler français on appelle un emblème. J'en ai donc composé un que l'on voit ci-contre. Je le propose et il est adopté à l'unanimité.

L'assemblée est ensuite informée du projet de l'organisation "A fond pour la vie" de présenter à Moréac (Morbihan), lors d'une fête ou profit de la lutte contre la



mucoviscidose, "une Bécassine gigantesque, de 16 mètres de haut, avec une tête de 3,60 mètres de diamètre, des bras de 6,80 mètres et une robe dont la circonférence avoisinera les 28 mètres" (!). Cette information soulève une indignation générale et l'assemblée charge son président d'écrire au maire de Moréac pour lui représenter que le personnage de Bécassine a été créé pour tourner en dérision les Bretonnes, considérées à Paris comme des niaisées tout juste capables de servir de boniches et lui rappeler que cet outrage aux femmes et aux jeunes filles de chez nous a déjà donné lieu dans le passé à des incidents qu'il serait regrettable de provoquer de nouveau. Il est suggéré que le personnage de Bécassine soit remplacé par celui d'Obélix.

L'assemblée décide également que notre association doit se joindre à la protestation de la Société des Gens de Lettres et de la SCAM contre la renonciation par Mme Edith Cresson à ce qu'au moins 60% du temps d'antenne des télévisions soit réservé aux œuvres européennes.

L'assemblée fixe à Auray le lieu du Congrès 1990. La date en sera soit du 29 avril au 1er mai, soit du 6 au 8 mai, selon ce qui conviendra le mieux sur le plan local.

L'assemblée est enfin saisie de la plainte d'un des membres de l'association contre un autre membre, dont il est fait état dans l'éditorial du présent Korn Boud. Sans prendre position sur les faits faisant l'objet de cette plainte, elle regrette qu'ils se soient produits et estime qu'il convient de profiter de l'occasion pour rappeler à tous notre déontologie en faisant observer que quiconque ne respecterait pas cette déontologie se mettrait, de ce seul fait, en dehors de notre communauté. Elle charge son président d'envoyer une lettre à l'éditeur de l'ouvrage objet du litige. J'ai immédiatement envoyé cette lettre et, au moment de mettre Korn Boud sous presse, je viens de recevoir la réponse. Des explications de l'éditeur, il semble résulter que, sous réserve des problèmes juridiques complexes qu'ils soulèvent, les faits soient loin d'être aussi graves qu'il paraissent de prime abord.

#### L'excursion dans La Hague

Les organisateurs avaient prévu pour l'après-midi du dimanche une promenade en autocar à travers la presqu'île de La Hague, pour les écrivains et les membres du Cercle Celtique. Mais la plupart des écrivains ont préféré rester à leurs stands dans l'espoir de voir affluer la foule des grands jours avide de dédicaces. Il a fallu renvoyer chez eux les deux grands autocars mobilisés et les remplacer par un minibus... Mais ceux qui, comme moi, ont participé à l'excursion ne l'ont pas regretté. Elle a permis de découvrir une Normandie ignorée, très différente de celle du Bocage et de celle qui borde la Baie de Seine, une Normandie qui possède des paysages grandioses et des côtes sauvages. Et aussi des sites défigurés par les installations nucléaires... mais ceci est une autre histoire (si j'ai bien compris, l'usine de retraitement, que nous sommes passés voir, n'est pas polluante !<sup>o</sup> parce qu'elle ne produit pas d'effluents, 2<sup>o</sup>) parce que ces effluents sont rejetés en mer).

La journée s'est terminée par un pot d'amitié réunissant le Cercle Celtique qui fêtait son soixantième anniversaire et notre association qui fêtait ses dix ans.

Yann Brekilien



## LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION VIENNENT DE PUBLIER

- Patrick ARDUEN, *L'Humanitaire, poèmes* (Ed. Ere)
- Jean-Michel BARRAULT - *Amours océanes, roman* (Gallimard), 78 F.
- Paul-Yves BUREL - *Abrégé d'histoire des pays celtiques* (autoédition)
- Paul-Yves BUREL - *Normands et Bretons : brève étude historique des origines au XVI<sup>e</sup> siècle* (autoédition)
- Monique CHASSE - *Puzzle-actualité... sur palette* (autoédition)
- Jean-Marie CHAUMEIL - *Le Collège en folie, roman* (Ed. de la Veytizou), 89 F.
- Yann DANIEL - *Les Saints du bout du monde* (Ed. Mission bretonne de l'Ile-de-France).
- Alphonse EVENO - *Au pays de Grandchamp et de Sainte-Anne-d'Auray... des années 30 à la Libération* (Ed. Grassin), 75 F.
- Yveline FERAY - *Dix mille printemps, roman historique de plus de 800 pages sur le Viet-Nam et la Chine du XV<sup>e</sup> siècle* (Julliard).
- Irène FRAIN - *Secret de famille, roman* (Lattès), 95 F.
- André GRALL - *Fantôme de star, roman* (Jean Picollec).
- Jean-Yves Le GUEN et Muriel MARIE - *Le Petit luth*
- Pierre-Jakez HELIAS - *La Bretagne de Kérinec* (texte de P.J. Hélias, peintures de Kérinec) (Editions de la Cité), 450 F.
- Jean LAUGIER - *Les Navires du temps, poèmes* (Caractères).
- Yvon MAUFFRET - *Moi, Magellan, chevalier portugais, capitaine de Sa Majesté le roi d'Espagne, qui voulut faire le tour du monde* (Castermann).
- Yvon MAUFFRET - *Le Jardin des enfants perdus, roman pour la jeunesse* (Milan).
- Michel MOHRT - *Le Télésiège, roman* (Gallimard), 62 F.
- Simone MORAND - *Cuisine traditionnelle de Bretagne* (Gisserot)
- Jean-Marc MORIO - *Le Temps des chrysanthèmes, nouvelle, suivi de La Métamorphose des vies, journal sans date, et de Je t'ouvrirai comme une fenêtre sur la mer, poème* (Maison rhodanienne de Poésie), 60 F.
- Pascal ORY - *L'Exposition Universelle (de 1889)*, (Ed. Complexe)
- PAOTR JEG - *Endro da vantan sant Jeg* (Moulladuriou Brud Nevez).
- Morgane PERON - *Poèmes sans poésie* (autoédition).
- René PICHAVANT - *Les Clandestins de l'Iroise, T. 4* (Ed. Morgane), 168 F.
- Louis PRISER - *La Forêt buissonnière* (Ed. Bretagnes), 120 F.
- Christian QUERRE - *Miroirs, nouvelles* (Ed. Folle Avoine), 50 F.
- Daniel RAPHALEN - *Les Lions dans la bergerie*. Pierre Thomas, une passion dévorante (chez l'auteur - 98 F en librairie ; ajouter 15 F de port en cas de commande à l'auteur par correspondance)

## LE CARNET DE KORN BOUD

Erwan Fouéré, fils de notre ami Yann Fouéré, a été accrédité auprès du gouvernement mexicain avec le titre et les fonctions d'ambassadeur, chef de la nouvelle Délégation des Communautés Européennes à Mexico. Toutes nos félicitations.

Nos amis Etienne Gasche, Jean-Joseph Julaud, Daniel Raphalen et Philippe Tauchon ont constitué une petite association d'auteurs-éditeurs "Éditeurs en Bretagne Nantais". Nous souhaitons pleine réussite à leur entreprise.

Alain Le Roux nous annonce la création des éditions "An Anzer" (éditions à compte d'éditeur) dont il assume la direction. Adresse : 27 allée Morvan-Lebesque à 29263 Plouzané.

Monsieur et Madame Yann Bouëssel du Bourg ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Kristinn Bouëssel du Bourg, leur fille, avec le Comte Gérard de Mathan. La messe de mariage a été célébrée dans l'intimité familiale le samedi 15 avril 1989, en l'église de St-Jouan des Guérets (Ille-et-Vilaine). Le consentement des époux a été reçu par le Révérend Père Chartronnet, O.M.J.

Toutes nos félicitations à notre ami Yann Bouëssel du Bourg et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Trois romans de Jean-François Coatmeur vont être portés à l'écran : "Morte Fontaine" dont le tournage est terminé et qui est destiné à Antenne 2, "La Nuit rouge" et "Les Sirènes de minuit".

Notre ami Dominique de Lafforest, Grand Prix des Écrivains Bretons 1988, a été ordonné diacre de la Fraternité de Jésus le 8 décembre dernier, en l'église Saint Nicolas de La Hulpe, en Belgique.

Lauren est heureuse de vous annoncer la naissance de son petit frère Thomas, le 27 avril 1989, au foyer de notre ami André Grall, que l'attente de cette naissance a empêché de venir à Cherbourg recevoir son prix de la Fondation Paul Ricard.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de longue et heureuse vie au petit Thomas.

Anne-Marie Le Nut vient de recevoir le Premier Prix de la Nouvelle de l'Académie de Bretagne pour une nouvelle intitulée "En attendant Poséidon". Nos bien cordiales félicitations.



## LA PRESENTATION DU PALMARES PAR LE PRESIDENT DU JURY

Il est quelquefois arrivé que notre jury se trouve dans l'embarras pour décerner ses prix, faute d'œuvres véritablement marquantes parmi celles qui lui étaient soumises. Eh bien, cette année, il a connu une nouvelle fois les affres de l'embarras... mais pour la raison inverse : nous avions trop d'œuvres de qualité.

Le mérite des lauréats qui l'ont emporté s'en trouve rehaussé. Mais si je me réjouis du palmarès qui a été établi au terme de difficiles délibérations et de nombreux tours de scrutin, parce que tous ceux qui y figurent le méritaient pleinement, je ne peux m'empêcher d'éprouver un peu de peine en pensant aux autres concurrents qui auraient été dignes d'être couronnés et ne l'ont pas été, tout simplement parce que nous n'avions que 6 prix à attribuer, alors que plus de 6 ouvrages en méritaient un.

Par bonheur, pour le Grand Prix, nous avons dans le peloton de tête un concurrent qui émergeait du lot, c'est "Midi à ma porte", une œuvre d'une qualité exceptionnelle publiée par les Editions Ouest-France. C'est donc à son auteur que M. Guy Elunier, représentant M. Yves Rocher, va remettre tout à l'heure le Grand Prix des Écrivains Bretons 1989. Et cet auteur n'est autre que Pierre Jakez Hélias.

Bien souvent, notre Grand Prix couronne un jeune auteur que nous souhaitons faire découvrir au public. Ce n'est pas le cas cette année. Nous décernons, au contraire, nos lauriers à un écrivain célèbre, connu dans le monde entier. Mais n'est-ce pas faire acte de justice que de lui témoigner par ce prix l'admiration et l'affection de ses confrères écrivains bretons ?

Je suis ravi que l'ouvrage qui nous fournit l'occasion de lui rendre cet hommage soit "Midi à ma porte", car de toutes ses œuvres c'est celle que, personnellement, je tiens pour la plus parfaite. Je n'hésiterai pas, à son propos, à parler de chef d'œuvre. C'est un livre que je ne me lasse pas de lire et de relire. La langue en est d'une éblouissante richesse, colorée, savoureuse, pleine de sève poétique et pimentée de cet humour, de cette ironie malicieuse qui sont le propre des conteurs de bonne race, c'est-à-dire des conteurs cornouaillais. Mais "Midi à ma porte" n'est pas remarquable seulement par cette verve et ce style inimitable, il est aussi très riche de substance. Composés de billets et d'articles publiés entre 1950 et 1987, c'est une sorte de carnet de croquis où sont dessinés par un observateur pénétrant, au hasard de ses voyages et de ses promenades, des aspects multiples de la Bretagne et du monde. L'auteur saisit en quelques coups de crayon évocateurs des paysages, des portraits, des scènes tant du passé que de la vie moderne et les accompagne de réflexions et de commentaires empreints d'une grande sagesse. Il promène sur notre monde plutôt décevant un regard indulgent, compréhensif et parfois amusé. Ces points de vue d'un écrivain dont l'expérience est grande mais l'âme toujours jeune sont un véritable régal.

\*\*

Le Prix Per Roy, fondé par la Coopérative Breizh et réservé à un ouvrage en langue bretonne, a été attribué au savoureux recueil "Endro da vantant Sant Jég" (Autour de la fontaine St-Jacques) signé Paotr Jég et édité par Moulladurioù Brud Nevez. Mond a ran e brezhoneg, peogwir on-oa d'ober gané eul leor e brezhoneg. Paotr Jég a zo Sylvain Loguillard e ano. E levr a zo eun dastumad efvorennoù bugaleaj evel meur a levr en or yezh. Hemañ avad n'eo ket heñvel ouzh ar re-all. Eun dro e-neus dioutañ e-unan ha buhezekoc'h eo euid an darn vuiañ euz an dastumad efvorennoù all. Kalz plijadur on-eus bet ouzh e lenn. Ouspenn-se liou ar brezhoneg Goelo a zo warnañ, pezh a zo eun dra dibaot-kaer ha priziuz. Diskouez a ra deom pinvidigezh ar ranniez-se hag ar Juri a zo bet dedennet-tre. Bennozh da Baotr Jég e-neus miret ha roet deom da dafva eur rannyezh ker koant-se.

\*\*

Le Prix d'histoire Camille Le Mercier d'Erna a été décerné à Nicole Vray pour son ouvrage paru aux Editions Ouest-France "Les Femmes dans la tourmente". Nous sommes submergés, cette année, d'études sur la Révolution, bicentenaire oblige. Mais bien peu méritent d'être qualifiées d'œuvres littéraires. Ce sont, en général, de doctes travaux de personnages fort érudits qui ont mené avec conscience de minutieuses recherches et nous en exposent les résultats de manière scientifique, en usant souvent de termes un peu pédants et de tournures de phrases qui les révèlent plus soucieux du fond que de la forme. Ces historiens fort compétents ne sont pas des écrivains et si nous n'avions eu à juger que des études de ce genre, nous ne nous serions pas sentis tenus de sacrifier à la mode en couronnant un ouvrage sur la Révolution. Si nous avons accordé nos suffrages aux Femmes dans la tourmente, ce n'est pas, on peut le croire, pour avoir l'air de célébrer le bicentenaire, c'est parce que nous trouvons enfin un ouvrage historique qui était en même temps une œuvre littéraire.

Nicole Vray, dont c'est le premier livre, mais dont ce n'est pas, j'espère, le dernier, est un écrivain. Cela ne l'empêche pas d'être bonne historienne, mais elle sait écrire et c'est pour cela que "Les Femmes dans la tourmente" se lit aisément et avec plaisir. Le style est alerte, vivant, coloré, avec quelques petites pointes malicieuses. Quand on commence à se plonger dans cette évocation de nos arrière-arrière-grand-mères du temps des philosophes, de la Terreur et de la Chouannerie, on ne peut plus refermer le livre avant d'être arrivé à la dernière ligne.

"Les Femmes dans la tourmente" n'est pas un ouvrage partisan. Nicole Vray nous entretient avec la même sympathie des femmes de toutes les classes sociales, nobles, paysannes, bourgeoises, ouvrières et de celles qui ont lutté pour toutes les causes, pour leur idéal républicain ou pour leur foi chrétienne, dans l'armée vendéenne, dans la Résistance chouanne. Elle met en relief, sans tomber dans le féminisme, l'espérance qui les animait toutes de conquérir leur juste place dans la société et la désillusion qui a été la leur. Elle fait ressortir la spécificité de leurs combats, plus passionnés que ceux des hommes, moins calculés et, en outre, mêlés de préoccupations domestiques, de luttes pour leurs foyers. On les voit ardemment, souvent héroïques, souvent douloureuses.

Avec ce premier livre, Nicole Vray se révèle digne de son nom, car c'est un livre qui parle vrai.

\*\*

Le Prix Pierre Mocaër, fondé par la Coopérative Breizh en mémoire de l'homme admirable qu'était le premier président de Kendalc'h, couronne, cette année, un recueil de souvenirs : l'évocation de son pays natal écrite avec talent par Alphonse Eveno, sous le titre "Au pays de Grandchamp et de Sainte-Anne d'Auray", publié par les Editions Grassin. Tous les gens de ma génération, en Bretagne, éprouvent le besoin d'écrire un livre pour raconter leur enfance et évoquer la vie à la campagne entre les deux guerres. C'est très sympathique, parce qu'ils ont tous un témoignage à apporter sur un temps révolu, mais c'est rarement une réussite. Tout le monde n'est pas capable d'écrire le Cheval d'orgueil ; on ne s'improvise pas écrivain. Comme tous ces livres, généralement autoédités, et ces manuscrits qui ne seront jamais publiés mais qu'on m'envoie généreusement pour avoir mon avis, racontent les mêmes faits, rapportent les mêmes particularités de la vie d'autrefois, retracent des événements de la dernière guerre et de l'occupation à peu près identiques, c'est généralement pour moi une corvée de les lire. Mais il peut y avoir des exceptions et Alphonse Eveno en apporte la preuve. Tous les membres du jury ont été vivement intéressés par ses souvenirs. Pourquoi ? Parce qu'il est excellent écrivain. Ce qui, sous d'autres plumes peut paraître insipide, quand c'est rédigé avec talent devient passionnant. Le jury unanime a apprécié la qualité du style d'Alphonse Eveno, un style si

vivant, si limpide et si coulant qu'une fois qu'on a mis le nez dans son livre on est sous le charme, on ne peut plus s'en arracher, et l'on a même plaisir à y voir raconter ce que l'on sait déjà. Comme on aimerait que tous ceux qui tiennent à nous dépeindre le temps de leur enfance écrivent aussi bien qu'Alphonse Eveno !

\*\*

Le Prix de la Fondation Paul Ricard a été décerné au jeune et brillant romancier quimpérois André Grall, pour son roman plein de mystère et de suspense "Fantôme de Star", édité par Jean Picollec. André Grall est un écrivain confirmé, il en est à son cinquième roman et a déjà été porté à l'écran.

"Fantôme de Star" est un roman policier, mais un roman policier peut être du grand art et c'est ici le cas. Il est habilement mené, joliment écrit et le lecteur reste intrigué jusqu'aux toutes dernières pages.

Le personnage central est un lycéen de 16 ans, Steven, orphelin de père, réduit en esclavage par une mère abusive qui se prétend une grande malade et lui fait quitter ses études pour le garder près d'elle comme garde-malade. Cette mère est fille d'une star hollywoodienne des années 50 qui a eu son heure de gloire. Elle aurait voulu suivre ses traces, devenir elle aussi une vedette de cinéma, mais leur famille a été éclaboussée par un scandale et a dû fuir l'Amérique et venir vivre à Paris. Son rêve d'être une Star, elle le reporte sur sa fille Norma qui apparaît dans le récit par l'intermédiaire de son journal. Norma suit des cours d'art dramatique. Elle est choisie par un grand metteur en scène pour tenir un rôle important. Elle voit une belle carrière s'ouvrir devant elle. Le succès de sa sœur vaut à Steven beaucoup de prestige auprès des filles. La psychologie de tous les personnages est complexe et vaguement inquiétante et ils sont magnifiquement campés. André Grall est un maître en ce domaine, il l'a déjà prouvé dans ses précédents romans.

Mais, tandis que Steven est occupé de ses études et de ses premières amours, Norma de sa carrière de Star, Maman de ses malaises et les autres personnages de leurs problèmes personnels, pourquoi plusieurs jeunes femmes sont-elles, l'une après l'autre, assassinées dans le quartier, la gorge tranchée avec un rasoir ? Le lecteur ne le comprendra qu'à la fin du livre.

\*\*

Le lauréat du Prix de la Fédération des Bretons de Paris est un Bigouden, Paul Quéré pour son recueil de poèmes et de pensées "Avelioh" (Les Vents). Seul le titre est en breton. Ce titre, il nous en donne la raison dans ces vers :

Ah ! Dites donc aux vents  
que mouille à mon angoisse  
le chalutier fantôme des vertes paix d'antan !  
Voici venir mourir, aux sables, les baleines !  
Eteignez les événements, la mer est à la peine !

Le recueil mêle des poèmes à forme classique, d'autres en vers libres, des pensées en prose poétique et des réflexions philosophiques, le tout largement marqué par les mythes celtiques, mais un peu aussi par la philosophie chinoise. C'est une œuvre tout à fait originale et d'une grande force.



## INFORMATIONS

### PROCHAINS SALONS LITTÉRAIRES

9-12 juin, au château de Trévarez en Saint-Goazec (29163), deuxième Salon du Livre de nature (renseignements : téléphone 98.26.82.79).

12-16 juillet, à Concarneau, 5<sup>e</sup> Salon du Livre maritime (renseignements BP 334, 29283 Concarneau Cedex, tél. 98.97.52.72).

14-16 juillet, à Brasparts, 6<sup>e</sup> Salon du Livre ésotérique, symbolique et celtique (renseignements : syndicat d'initiative, 18 rue de la Mairie, 29190 Brasparts, tél. 98.81.43.03).

5-15 août, au château de Trévarez, quatrième Salon des Romanciers bretons, avec le concours de notre association. Thème d'accompagnement : "Autour du Barzaz Breiz". Renseignements auprès du Comité d'animation du domaine de Trévarez, tél. 98.26.82.79, ou auprès de notre président.

24-26 novembre à Fougères, au Centre des Urbanistes, 5<sup>e</sup> Salon du Livre pour la jeunesse. Renseignements auprès de notre ami Marc Baron.

### EXPOSITIONS

15 juin 15 septembre au Château de Pontivy, exposition exceptionnelle "TRESORS DES BIBLIOTHÈQUES DE BRETAGNE". Plus de 300 livres et documents les plus prestigieux et les plus représentatifs des bibliothèques de Bretagne réunis pour la première fois, depuis les plus anciens manuscrits bretons, vieux de plus de mille ans, jusqu'aux livres d'art illustrés par des artistes contemporains.

Organisation : COBB, BP 223, 56006 Vannes Cedex. Tous autres renseignements : Jacqueline Héroult, tél. 97.40.57.05.

### CONGRES CELTIQUE

Le Congrès Celtique (Celtic Congress) se tiendra cette année en Bretagne. Il aura lieu du 24 au 29 juillet à Lesneven. Le thème en sera : "L'Europe de 1992 et les pays celtiques". Tous les jours se dérouleront au Centre Socio-Culturel des conférences, débats, expositions, films, spectacles, cabaret celtique.

Responsables : Yann et Thérèse Desbordes.

### CONCOURS LITTÉRAIRES

Devant le succès remporté par son premier concours, la Confrérie du Marron de Redon a décidé de lancer en 1989 la deuxième édition. Les poètes intéressés doivent adresser leurs candidatures avant le 31 mai au siège social de la Confrérie du Marron de Redon, hôtel-restaurant J. Marc Chandouineau, 10 avenue de la Gare, 35600 Redon, en mentionnant sur l'enveloppe "concours de poésie" et en joignant 100 F de droits d'inscription. Les poèmes seront dactylographiés et le nom de l'auteur figurera sur une feuille séparée.

Les concours de poésie organisés par l'Association Rencontres des poètes et artistes de Bretagne, placée sous le parrainage de notre ami Gérard Le Gouic, sont ouverts du 1<sup>er</sup> février au 30 juillet de chaque année. Les œuvres doivent être inédites et dactylographiées, sans le nom ni l'adresse de l'auteur, mais identifiées seulement par une devise et trois chiffres. Droits d'inscription : 60 F, à adresser à notre ami Alain Le Roux, 27 allée Morvan-Lebesque, 29263 plouzané. Un exemplaire des œuvres concurrentes est à envoyer à chacun des quatre membres du jury.

L'Association des Rencontres Poétiques de Bretagne organise chaque année un concours pour l'attribution du Prix Brocéliande. Ce prix, doté de 5 000 F, récompense une œuvre de poésie. Les thèmes et la forme en sont libres. La participation au concours est gratuite. Envoyer en recommandé un manuscrit inédit, dactylographié en trois exemplaires de 50 pages maximum. Ce manuscrit doit porter

un titre et être anonyme. Une enveloppe sera jointe portant à l'extérieur le titre du recueil et à l'intérieur les nom, prénom, adresse et téléphone du candidat. Les manuscrits ne seront pas renvoyés, sauf contre une enveloppe timbrée. Adresse de l'envoi : Christian Levandowski, secrétariat du Prix Brocéliande, 38 rue Vasselot, 35000 Rennes.

### VENTES-SIGNATURES

La vente des Ecrivains Bretons organisée à Paris par l'association Ar Pilhaouer aura lieu, cette année, le samedi 18 novembre.

Philippe Habasque, Librairie Robinson Crusoe, 56 rue du Commandant-Buat, 44000 Nantes (Tél. 40.29.36.51) propose accueil et vente-signature aux membres de notre association.



KEBLONH KEBLTIK  
CHERBOURG

Le CERCLE CELTIQUE de CHERBOURG a édité à l'occasion de son soixantième anniversaire un remarquable ouvrage "REGARDS SUR LA BRETAGNE" composé de textes de vingt-quatre membres de notre Association, et non des moindres, qui brossent un panorama complet de notre pays, sa musique, son histoire, sa vie sociale, sa littérature, sa poésie. Si vous ne le possédez pas encore, commandez-le tout de suite aux éditions Isoète (Cercle Celtique de Cherbourg) 19 rue Orange à Cherbourg. Prix : 98 F. Vous ne le regretterez pas et, par la même occasion vous aiderez ce Cercle Celtique particulièrement méritant.

LE REGARD SUR LES LIVRES DE  
Jorda Ronan CAOUSSIN

-----  
LA DESTRUCTION DE LA MARINE FRANCAISE PAR LA REVOLUTION  
de Joseph Martray

L'honnêteté intellectuelle jointe à la connaissance. En ces temps de triomphalisme pusillanime, de lyrisme officiel sur le Bi-centenaire, il nous faut savoir assumer la grande rupture de cette Révolution française, au-delà du sang, des larmes, des ruines qui ont obscurci tout le XIX<sup>e</sup> siècle des pauvres victimes, dont nos aïeux, les Bretons, qui furent à la pointe du réformisme sur terre et sur mer. Précurseurs dès 1778, prêtant main forte à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Rappelant le "Droit breton" de la Province de Bretagne. L'économie de la Révolution française pouvait s'élaborer sans les idéologies forcées... Les Droits et les Devoirs de l'Homme et de la Femme ne sont encore qu'en devenir en 1989. "Les faits sont têtus" et le "consensus" ne fait pas le poids.

LE TELESIEGE  
de Michel Mohrt

Un "nouveau roman" aux reflets des années 50. Un temps d'arrêt aussi, pour se retrouver en Eternelle Jeunesse, grâce à cette mystérieuse mémoire humaine, celle d'un talentueux Breton voyageur. (Gallimard).

MEMOIRES D'ENFANCE  
d'Henri Queffelec

Henri Queffelec, le sage enraciné dans cette vraie Bretagne qui nous fit ce que nous sommes.

FANTOME DE STAR  
d'André Grall

La "Star" c'était une grand-mère, célèbre à Hollywood dans les années 50, jeune et belle alors. Son décès dramatique est une clé pour ce roman-polar qui joue avec le temps, avec Paris. L'atmosphère étrange l'apparente à Hitchcock... André Grall est l'un de ces Bretons qui excellent dans le roman policier contenant des personnages typiques de notre temps. (Ed. Jean Picollec).

HORS DU TEMPS  
de Marcel Adam

Un livre de nouvelles parfois fantastiques ou dramatiques tissées de notre pâte humaine. Un talent de conteur.

A L'OMBRE DES TOURELLES  
d'Emmanuel Le Pellet

Des poèmes-mélodies aux rythmes classiques et berceurs.

LES FEMMES DANS LA TOURMENTE  
de Nicole Vray

Ce livre d'une bibliothécaire reflète ces talents qu'elle fréquente assidument, en historienne. Elle ressuscite des personnages... des femmes faisant face quotidiennement à la Révolution. Intense !

MIDI A MA PORTE  
de P.J. Hélias

Le célèbre chroniqueur toujours penché au puits de sa mémoire orale, celle d'un Breton regardant le monde et projetant sur nous le bonheur de se souvenir.

Des tranches de vie l'attendent, enfouies encore dans la Nature... Un vent d'humour et d'amour passe. Intemporel. Chroniques malicieuses des bonheurs quotidiens. Observations d'un Sage demeuré rustique. (Ed. Ouest-France).

SECRETS DE FAMILLE  
d'Irène Frain

Irène Frain aime raconter une histoire dense, donner une réalité observée sur le terrain à ses personnages. Ainsi Marthe, son héroïne, une femme ordinaire. Mystère et vérité. L'incident provocateur étant ces lettres anciennes découvertes dans un double plafond... Son secret. Pour le préserver, elle va faire face aux rumeurs.

L'écrivain monte vers un succès grandissant. Forte de ses propres atouts, en ce monde littéraire de la Grande Edition, sur l'espace réservé du Tout-Paris, elle s'affirme fille d'Armor par son indépendance de choix, contant dans le flux et le reflux de la vie. (Lattès).

SAINT-MALO  
de Clotilde Duvauferrier-Chapelle

Textes manuscrits, dessins à la plume. Un plaisir des yeux quant à la forme. Pour le fond, on avance dans la Cité Corsaire guidés par l'initiate, admiratrice du Rocher épique et de chaque édifice encloué en ses remparts, se mirant dans ses eaux d'émeraude de forêt engloutie.

L'HUMANITAIRE  
DE Patrick Arduen

Patrick Arduen, sage et parfois fol. Homme poète avec les mots, les rythmes et leurs arithmies. Il y a du pamphlet dans l'humour de ce "Chevalier-cosmonaute" en prise profonde avec lui-même et notre monde d'ambiguïtés. Sous la couverture bleu-nuit, les textes sont d'étonnantes apparitions. (Ed. Erè).

Jorda Ronan Caoussin-Renault



L'affiche du Congrès... il y a dix ans.

KORN-BOUD, bulletin aperiodique des Ecrivains Bretons  
Direction : Yann Brekillien - 38, rue Jeanne d'Arc - 29000 QUIMPER

ISSN : 0293-342 X